



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Tarifs

Question écrite n° 11365

Texte de la question

M Henri Bayard attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la différence de tarif pratique par EDF a l'égard des particuliers et des communes qui utilisent le tout-electrique. En effet, pour les collectivites en heures pleines des mois de novembre a avril, le prix du kW approche les quatre-vingt-neuf centimes, soit pres du double de celui applique aux particuliers. Cette forte difference tres importante constitue un frein tres important au moment ou les communes sont appelees a choisir le type de chauffage de leurs investissements scolaires notamment, et il est certain que les depenses de fonctionnement qui en resultent lorsque l'electricite a ete retenue sont lourdes a supporter. Il lui demande donc de bien vouloir reexaminer cette question.

Texte de la réponse

Reponse. - Le calcul du prix moyen de l'electricite ne peut pas reposer sur la seule comparaison des prix de l'energie fournie, mais doit integrer le cout de la prime fixe, qui depend en particulier de la puissance souscrite. De ce point de vue, le tarif jaune en basse tension, qui est propose aux clients souscrivant une puissance comprise entre 36 et 250 kVA, aboutit a un prix complet de l'electricite inferieur a celui qui resulterait de l'application du tarif bleu ; ce dernier ne peut au demeurant etre souscrit que pour les puissances inferieures a 36 kVA. Les principes tarifaires d'EDF reposent sur la facturation de chaque kWh a son prix de revient marginal. Or la satisfaction des consommations d'electricite d'hiver, beaucoup plus elevees en moyenne que le reste de l'annee, necessite la mise en oeuvre de moyens de production plus importants et qui recourent notamment a des combustibles fossiles plus couteux. C'est pourquoi les tarifs vert et jaune aboutissent a un prix de l'electricite variant suivant la periode de l'annee. Le developpement des besoins en chauffage electrique entrainant egalement un recours accru a des moyens de production de pointe, les pouvoirs publics ont demande a Electricite de France de mettre en oeuvre un tarif bleu saisonnalise. Celui-ci est en cours d'experimentation.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11365

Rubrique : Electricite et gaz

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1519